



Rémi Cardon

SÉNATEUR DE LA SOMME



04

JANVIER
2022



PAGE 2

Objectif : Zéro
Artificialisation
Nette

Bilan
2021

PAGE 3

Un an
à votre
service



PAGE 7

Visites
du Sénat



Faire de 2022 l'année de l'espoir retrouvé

C'est sans regret que nous quittons l'année 2021, une année de plus marquée par la crise sanitaire d'une part et par l'augmentation des inégalités sociales d'autre part. Le quoi qu'il en coûte aura malheureusement oublié les premiers de corvée. À l'occasion de l'examen du projet de loi de finances, je me suis surpris à être d'accord avec la majorité sénatoriale qui dénonçait un budget de campagne. Cette générosité intéressée, dirigée vers les plus riches, est d'autant plus insupportable qu'elle oublie encore et toujours les plus fragiles, et notamment notre jeunesse.

En ce mois de janvier, période de vœux pour la nouvelle année, les espérances contrastent avec la période difficile que nous traversons : confinements à répétition, pass vaccinal... En dehors des contraintes sanitaires qui écrasent tout, n'oublions pas la justice sociale, et la

transition écologique qui doivent demeurer nos priorités pour notre société. J'espère que ces thématiques seront au cœur des débats pour les prochaines échéances électorales.

Construire un avenir positif pour chacun, tel devrait être l'engagement de chaque élu de notre République. Plus localement et plus modestement, peut-être, concevoir un projet de territoire qui offre des logements, des services et un cadre de vie plus agréable à ses administrés n'est pas toujours facile à faire. Pour celles et ceux qui ne sauraient par quoi commencer, nous y consacrerons notre prochain atelier thématique.

Il n'est en effet pas toujours évident, notamment pour nos plus petites collectivités ne disposant pas d'une équipe importante, de mener de telles démarches, et ceci est d'autant plus difficile dans un cadre législatif en perpétuel mouvement. Ainsi, nos collectivités découvrent les effets de la loi dite Climat et Résilience et

vont devoir notamment intégrer l'objectif de Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050.

Cette lettre trimestrielle est pour moi l'occasion de faire un premier bilan après un an d'action. En synthèse, je retiens une forte implication sur les thèmes de la Jeunesse, de la Cybersécurité et de l'accessibilité aux Services Publics. J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors d'une des cérémonies de vœux que nous avons pu organiser, très compromises à l'heure où j'écris ces quelques lignes. Dans tous les cas, je vous adresse dès à présent mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte santé et succès dans tous vos projets. Je reste bien évidemment à votre disposition pour vous y aider.

Cordialement,
Rémi Cardon

Objectif : Zéro Artificialisation Nette

Instauré par la loi dite Climat et Résilience, l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, interroge et remet en cause les schémas de pensées dominants.

Que ce soit par la création d'immenses ZAC, la création d'infrastructures de transport, ou l'étalement urbain, notre consommation de foncier devient critique. Nous avons artificialisé en moyenne 443m² par habitant, soit 25% de plus que nos voisins européens. La loi Climat et Résilience nous demande de mettre les deux pieds sur le frein pour arriver à une artificialisation nulle en 2050 et d'ici 10 ans de ralentir de 50% la progression actuelle.

Nos collectivités n'ont que quelques années pour revoir et redéfinir leur politique de développement en révisant leurs SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), SCoT (Schéma de Cohérence Territoriaux) et autres PLU (Plan Locaux d'Urbanisme). L'enjeu est de taille et les délais relativement contraints. Si les délais sont dépassés, ce sera tout simplement la suspension de toutes les autorisations d'urbanisme.



Site du projet de la ZAC Boréalia

Cette réforme doit a minima nous amener à nous interroger sur la pertinence de certains projets de ZAC dans notre département dont la consommation de foncier semble déraisonnable : ZAC Boréalia 2 (62Ha voire 195Ha à terme), ZAC du Bosquel (45Ha), ...

Pour plus de détails concernant le ZAN, vous retrouverez mon interprétation du texte, mes recommandations ainsi que ma contribution en consultant l'article complet sur mon site internet.

www.remicardon.fr/objectif-zero-artificialisation-nette/



Zoom sur la fibre optique

Membre du groupe d'étude sur le Numérique au Sénat, j'attache une importance toute particulière au déploiement du réseau fibre optique dans la Somme. Le 8 décembre dernier, je me suis rendu au Lycée Lamarck d'Albert pour une présentation de la filière de formation aux métiers de la fibre optique par Monsieur Christian Lépinoy, Directeur délégué aux formations du Lycée Polyvalent. Dans un

contexte dans lequel Orange a annoncé sa volonté de démanteler le réseau cuivre à partir de 2023 alors que la généralisation de la fibre n'est pas envisagée avant l'horizon 2025, la formation de Techniciens réseaux et Service Très Haut Débit revêt un caractère primordial pour accompagner les habitants du département dans la transition numérique.

La Somme demeure aujourd'hui en retrait sur le plan du numérique. Dernier de la Région Hauts-de-France concernant le déploiement de la fibre selon les données de l'ARCEP, le département n'est pas mieux loti concernant la couverture mobile avec la subsistance de nombreuses zones blanches et grises. Il est donc urgent d'intensifier la formation des techniciens et le raccordement au réseau fibre dans le territoire. Plus que jamais, nous devons favoriser cette filière et assurer un service public numérique pour que la Somme ait de l'avenir !



Quelle transition énergétique pour notre territoire ?

Lors de notre dernier atelier thématique organisé à Oisemont, traitant de la Transition Énergétique de nos territoires, nous avons pu aborder les projets d'énergie renouvelable citoyen, profiter de l'exposé par la CC2SO de son projet de Cluster V.E.R.T. (Valorisation Énergétique des Ressources du Territoire) et enfin échanger sur l'épineux dossier de l'éolien.

Si, aux dires des experts consultés par RTE, et dont les avis ont été synthétisés dans un récent rapport, la France doit encore au moins multiplier par deux la puissance éolienne installée, cela ne doit pas se faire au détriment des territoires et des habitants. Pour définir des limites d'acceptabilité et de saturation, la Somme peut et doit faire bénéficier de son retour d'expérience.

C'est dans cet esprit que mon équipe et moi multiplions les rencontres : Associations de riverains, ADEME, France Energie Éolienne, Développeurs, Acousticien indépendant, Services de l'État, et bien sûr, élus locaux.

Retrouvez le récent reportage à ce sujet diffusé sur Public Sénat :



Bilan 2021

Il est donc venu pour moi le temps de faire un premier bilan de mon mandat de Sénateur de la Somme. Non, le travail de parlementaire ne se limite pas à siéger en hémicycle. Beaucoup de travail se déroule finalement depuis nos bureaux, en commissions et en auditions dans le cadre de Missions d'Information ou de préparation de rapports sénatoriaux.

Enfin et surtout, il me semble que le travail doit se faire le plus possible sur le terrain en venant à votre rencontre.

Ce dossier spécial de 4 pages va donc être pour moi et mon équipe l'occasion d'un exercice de synthèse et de pédagogie pour vous donner à voir ce à quoi je m'affaire depuis un peu plus d'un an.



Les **3** principaux axes de travail de votre parlementaire

Travail législatif

- ✓ 2 propositions de Loi (PPL)
 - ▶ proposition de loi relative aux droits nouveaux dès 18 ans
 - ▶ proposition de loi pour l'encadrement des services publics de La Poste
- ✓ 19 propositions de Loi cosignées
- ✓ 761 amendements déposés ou signés

✓ 91 amendements adoptés

✓ 2 rapports écrits

Contrôle du Gouvernement

- ✓ 2 QAG
- ✓ 15 questions écrites
- ✓ 2 questions orales

Au service des collectivités

- ✓ 163 déplacements en 2021
- ✓ 30 000 km parcourus dans le département

Une année à votre rencontre



Poteau des fusillés à Amiens

MÉMOIRE

Le rôle d'un parlementaire est aussi de participer aux rassemblements nationaux et aux cérémonies qui contribuent à perpétuer le devoir de mémoire. À ce titre, je soutiens également un projet visant à faire du site du "poteau des fusillés" à la Citadelle d'Amiens un centre de mémoire. Le Département de la Somme est en effet l'un des seuls à ne pas disposer d'un tel lieu consacré à la seconde guerre mondiale.



Tiers lieu de Péronne



France Services de Roye



SERVICE PUBLIC & NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la mission d'information sur les services de La Poste dont j'ai été rapporteur, j'ai eu l'occasion de visiter de nombreux bureaux de poste, MSAP, et autres France Services de notre territoire. La présence des services publics est un facteur d'égalité sociale important que je défendrai toujours.



Atelier thématique sur l'énergie à Oisemont

ÉNERGIE

La transition énergétique est un sujet majeur auquel notre génération doit s'atteler. Avec l'éolien, des réseaux de chaleur, le projet de Cluster V.E.R.T., la relance d'une filière bois-énergie, ..., la Somme ne manque pas d'atouts et d'opportunités pour maîtriser son avenir énergétique.



RENCONTRE AVEC LES ÉLUS

Avec en moyenne 3 rencontres par semaine, les échanges avec les élus locaux reste une de mes priorités afin de mieux vous connaître et mieux vous représenter au parlement. Afin de vous aider, nous organisons aussi des ateliers thématiques pour vous informer sur des sujets qui vous préoccupent.



MONDE AGRICOLE

L'année 2021 aura été marquée par de nombreux échanges avec le monde agricole : Négociation de la PAC, plaine en fête, Assemblée générale de Noriap, visite de la CALIRA, les sujets ont été aussi riches que variés. La transition des pratiques agricoles et le renouvellement de nos agriculteurs font partie de mes grandes préoccupations.



La CALIRA à Martainville



Collège de Gamaches

SOLIDARITÉ & JEUNESSE

En proposant en début d'année l'extension du RSA aux moins de 25 ans, je me suis appliqué à rencontrer les jeunes dans leurs diversités et leurs réalités : missions locales, banque alimentaire, syndicat étudiant, interventions en milieu scolaire et universitaire... Leurs difficultés sont réelles et nécessitent toute notre attention.



2022, année européenne de la jeunesse

Une année au service de la jeunesse

Cette année, j'ai été particulièrement actif et impliqué sur la thématique de la Jeunesse. Il y a de cela un an, je déposais une proposition de loi en faveur de l'extension du RSA dès 18 ans pour répondre au péril de notre jeunesse, avant de prendre part aux travaux d'une mission d'information sur la politique en faveur de l'égalité des chances et de l'émancipation de la jeunesse.

À l'époque, le Gouvernement avait jugé, en dépit de l'urgence sociale, des difficultés liées à la crise sanitaire, des détresses financières et psychologiques, des files d'attente devant des banques alimentaires, que notre jeunesse méritait mieux qu'un Revenu de Solidarité Active.

Ainsi, l'exécutif nous a d'abord annoncé la création d'une garantie jeune universelle, supposée répondre à l'urgence et accompagner la jeunesse vers l'insertion. Si ce dispositif pouvait a priori constituer une solution, il s'est malheureusement borné à un effet d'annonce limité à 200 000 places.

Finalement, c'est à travers le « Revenu d'Engagement », subtilement devenu « Contrat d'Engagement », que le Premier ministre



a entendu soutenir la jeunesse. Là encore, ce dispositif peine à convaincre. D'abord destiné à un million de jeunes, ce seront finalement 400 000 personnes de 18 à 25 ans qui pourraient en bénéficier, dont 300 000 bénéficient déjà de la Garantie Jeune ou de l'Accompagnement Intensif Jeunes.

Une année plus tard donc, la sensation de déjà-vu est désagréablement saisissante. Alors même qu'un jeune sur six a arrêté ses études, que 22% des jeunes sont au chômage, qu'un tiers a renoncé au moins une fois à des soins et que les files d'attente des banques alimentaires reviennent nous faire honte, le Gouvernement continue de faire dans la demi-mesure.

Pourtant, le péril est grand. Sans apporter d'urgence une réponse de fond, les difficultés que traverse actuellement la jeunesse tendent à se pérenniser et devenir structurelles.

J'aurai l'occasion d'interpeller à nouveau Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, le jeudi 6 janvier prochain, dans l'espoir qu'elle propose enfin un parcours de vie décent pour notre jeunesse.

Pour un Service Public Universel

Nos services publics sont fragiles et en danger. J'ai, au cours de cette année écoulée, visité de nombreux bureaux de poste, MSAP et autres France Services, notamment à l'occasion de la rédaction du rapport sur l'avenir de la Poste. Je ne compte plus le nombre d'élus locaux qui manifestent leurs inquiétudes devant la fermeture progressive des services publics : Trésorerie, permanence de la Carsat, ...

Avec son projet « Action Publique 2022 », le gouvernement a pour objectif de dématérialiser 100% des démarches administratives. Comme vous l'aurez compris, il reste très peu de temps et on ne peut pas dire que l'accompagnement soit

aujourd'hui suffisant. Si le numérique est une chance et peut apporter un vrai plus en accessibilité des services pour une certaine partie de la population, cela peut aussi renforcer les difficultés et l'éloignement des plus fragiles.

J'aurai à cœur de demander que des moyens soient alloués à l'accompagnement des usagers et que des points de contacts physiques demeurent. Les France Services, semblent intéressantes mais doivent se multiplier. Nous n'en comptons que 12 actuellement sur notre département et il est de notre responsabilité collective de mieux accompagner celles et ceux qui souffrent de la fracture numérique.

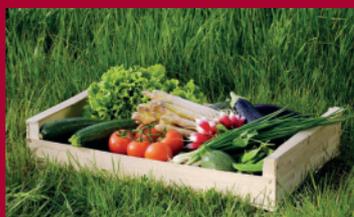
Attention, la Cybercriminalité concerne aussi les collectivités

Comme évoqué dans la newsletter du mois de juin dernier, j'ai été co-auteur d'un rapport sur la cybercriminalité dans le monde des entreprises, je me réjouis que bon nombre de nos propositions aient été reprises dans un récent rapport à destination des collectivités locales. Vous pourrez trouver sur mon site internet plus de renseignements à ce sujet et notamment les bonnes pratiques à suivre si vous êtes victime d'une attaque. Et n'oubliez pas, la formation des agents utilisateurs des stations informatiques reste la meilleure arme de défense !

Dépôt d'amendements

Favoriser les circuits courts pour notre alimentation

Soucieux d'amplifier mon soutien auprès des agriculteurs et des consommateurs après l'échec retentissant de la loi EGALIM 2, j'ai déposé deux amendements au Projet de Loi Finances 2022 en faveur d'une fiscalité environnementale et alimentaire vertueuse.



J'ai ainsi proposé d'instaurer une TVA réduite à 5,5% sur les opérations de vente directe aux particuliers réalisées par les exploitants agricoles et une TVA spécifique de 2,1% sur les produits locaux végétaux issus de l'agriculture biologiques.

L'objectif était ainsi d'augmenter la rémunération des exploitants agricoles, d'augmenter le pouvoir d'achat des Françaises et des Français, d'apporter une solution aux personnes en situation de précarité alimentaire en favorisant l'accès à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement par l'implantation de circuits courts. Ces amendements conjuguait donc mesures de justice sociale, de justice écologique et de santé publique en posant les fondements d'un cercle vertueux pour les exploitants agricoles, les consommateurs et l'environnement.

Malheureusement, la majorité sénatoriale a choisi de rejeter ces amendements, préférant certainement attendre une hypothétique loi EGALIM 3 pour se saisir de ces sujets.

Examen du Projet de Loi de Finances

La majorité sénatoriale a rejeté la première partie du projet de loi de finances, et ainsi empêché l'examen du volet consacré aux dépenses.

Nous partageons le constat que le Gouvernement ne respecte pas le Parlement en introduisant des milliards d'euros de crédits par voie d'amendement après l'adoption de son projet en Conseil des ministres. Le Haut Conseil des Finances Publiques l'a dénoncé lui-même en septembre.

En effet, ce budget est à nouveau marqué par l'entêtement du gouvernement à ménager les plus riches de nos concitoyens et les grandes entreprises. Nous constatons avec le rejet de tous nos amendements, le refus de toute remise en cause de la politique de l'offre, même minime, à la fois par le gouvernement et par la majorité sénatoriale.

Contrairement à la parole présidentielle, la théorie du ruissellement ne fonctionne pas, c'est d'ailleurs le constat que font de plus en plus d'économistes et d'instances officielles. Dernièrement, l'institut des politiques publiques montrait comment la politique du Gouverne-

ment a favorisé le 1% des plus riches tout en aggravant les difficultés des 5% les plus pauvres.

France Relance a montré que la suppression de l'ISF n'a pas accru l'investissement productif. Et au printemps, Jean Pisany-Ferry et Olivier Blanchard plaidaient pour une rallonge de 60 milliards d'euros au plan de relance, dont une partie pour venir en aide aux ménages les plus modestes.

Nous avons fait de nombreuses propositions sur la partie recettes : comme celle de diminuer la TVA à 5,5% sur les carburants pour aider les Français.

Nous souhaitons également proposer sur la partie dépenses un amendement pour transformer le budget du contrat d'engagement pour expérimenter le RSA pour les moins de 25 ans avec un vrai accompagnement, un vrai suivi.

Nous pensons que le rejet de débattre sur le budget 2022 est une erreur, que notre nation doit dégager les moyens pour financer ses investissements d'avenir, ses services publics, sa transition écologique et surtout que le pays a un grand besoin de justice sociale.

Visites du Sénat



Vous avez été nombreux à me solliciter pour visiter le Sénat, le contexte sanitaire actuel rend les choses compliquées ou pour mieux dire incertaines. Nous vous proposons néanmoins, et donc sous toutes réserves, deux dates pour visiter le Sénat :

- ▶ 10 février à 10 h
- ▶ 22 février à 14 h 45

Inscrivez-vous en suivant le lien QR-code ci-contre :





Cérémonies des vœux

En cette période, je tiens bien évidemment à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Il me serait fort agréable de vous rencontrer et de vous présenter mes vœux de vive voix et en présentiel comme il convient de le dire maintenant. Aussi, notre département

étant assez vaste, nous vous proposons non pas un mais trois événements possibles. Ces événements se feront bien évidemment dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur et pourraient si les conditions ne sont pas réunies être reportés ou annulés. Ainsi,

pour des raisons de logistiques, et pour nous permettre de vous tenir informés des éventuels changements, **nous vous proposons de vous inscrire à ces événements, sur notre site internet ou en suivant le QR-code ci-dessus.**

Secteur du Grand Amiennois

► **le 17 janvier** à partir de 18h à la permanence parlementaire
40 Place René Goblet à Amiens

Secteur Ouest

► **le 21 janvier** à partir de 18h à la Salle des fêtes d'Eaucourt sur Somme
Place Louis Collin à Eaucourt sur Somme

Secteur Est

► **le 24 janvier** à partir de 18h à la Salle des fêtes d'Harbonnières
19 Rue de Mesmy à Harbonnières

Atelier Thématique

Revitaliser son territoire

Que faire pour maintenir sa population ou attirer de nouveaux habitants ? Comment attirer des commerçants ? Comment maintenir la vie dans sa commune ? Les Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT) et dispositifs associés sont nombreux. Nous vous proposons un nouvel atelier thématique pour faire un tour d'horizon de ce thème en présence de :



Caroline Sannier, urbaniste et co-fondatrice du Cabinet Quartier Libre.

Elle présentera notamment l'outil de Projet de Territoire, qui est souvent exigé par les financeurs (Département et Région) pour bénéficier de leurs subventions.

21

février 2022
à 18h

**À la Salle Picardie
de la mairie de
Bray-sur-Somme**

Cet atelier sera suivi
d'un pot de l'amitié.

Inscription libre par email
à l'adresse :
r.cardon@senat.fr



Rémi Cardon



À découvrir



L'application Nos Lois
www.noslois.fr

Ça continue sur remicardon.fr

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter le site internet, vous y retrouverez nos dossiers complets ainsi que des bons plans pour vos collectivités.

Inscrivez-vous à la newsletter pour ne rien manquer !

- **Au Sénat** : 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris CEDEX 6
- **Dans la Somme** : 40, place René Goblet - 80000 Amiens

Chaque vendredi, je reçois sur rendez-vous à ma permanence parlementaire à Amiens. Pour tout renseignement merci de contacter mes collaborateurs au 03 22 46 31 37.